



CANADIAN VETERINARY
MEDICAL ASSOCIATION

L'ASSOCIATION CANADIENNE
DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

339, rue Booth Street
Ottawa (Ontario) K1R 7K1

t • (800) 567-2862

f • (613) 236-9681

admin@cvma-acmv.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le 17 juillet 2015

Veterinary Agri-Health Services Ltd. reçoit un prix national pour des soins vétérinaires prodigués dans l'Ouest canadien

OTTAWA (Ontario) – Veterinary Agri-Health Services Ltd. a été reconnue comme la *Pratique de l'année* par l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) pour avoir prodigué des services professionnels de grande qualité aux parcs d'engraissement et aux exploitations de naissance de l'Ouest canadien.

« L'ACMV est heureuse d'honorer Veterinary Agri-Health Services Ltd. en lui décernant le *Prix de la pratique de l'année* pour son niveau de professionnalisme et d'attention personnalisée à ses patients », dit le Dr Jean Gauvin, président 2014-2015 de l'ACMV.

Veterinary Agri-Health Services Ltd., qui est une pratique vétérinaire pour bovins de boucherie située en Alberta, se concentre sur la gestion de la santé du troupeau. Son objectif principal consiste à travailler en collaboration avec ses clients et d'autres professionnels de l'industrie afin d'optimiser la santé et la productivité des troupeaux individuels dans le cadre d'un programme économique qui répond aux buts et aux objectifs de chaque producteur. Cette pratique, qui comptait autrefois un vétérinaire, a été fondée en 1993 par le Dr Michael Jelinski, et a pris de l'expansion pour se transformer en une équipe comptant cinq vétérinaires, un professeur de l'Université de Calgary ainsi que trois employés de soutien et un technicien vétérinaire agréé.

« Veterinary Agri-Health Services est une importante présence vétérinaire dans la collectivité de l'élevage du centre-sud de l'Alberta », dit Jennifer Enzie, une étudiante en médecine vétérinaire de quatrième année de l'Université de Calgary et ancienne employée d'été chez Veterinary Agri-Health Services Ltd. « La pratique évolue constamment pour suivre les progrès de l'industrie de l'élevage et elle s'efforce d'informer ses clients et ses collègues sur les tendances actuelles dans l'industrie de l'élevage et de la médecine vétérinaire.

« J'ai été profondément impressionnée par cette pratique et tous ses employés », ajoute Enzie.

En plus d'offrir des programmes de santé du troupeau aux parcs d'engraissement et aux exploitations de naissance de l'Ouest canadien, la pratique travaille activement à des projets de recherche avec plusieurs partenaires universitaires et gouvernementaux ainsi que l'industrie pharmaceutique afin de contribuer au bassin toujours grandissant de connaissances vétérinaires.

Le Prix de la pratique de l'année de l'ACMV, qui est commandité par la Banque Scotia, reconnaît l'équipe d'une pratique vétérinaire pour des réalisations exceptionnelles au sein de la collectivité locale. De telles réalisations peuvent inclure des innovations dans la prestation de services vétérinaires, l'engagement envers l'équilibre travail-vie, la participation active à la collectivité ou à des organismes de bienfaisance ou la mise en œuvre de pratiques vétérinaires écoresponsables.

– 30 –

L'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) est la voix nationale et internationale des vétérinaires canadiens et elle assure le leadership et la défense des intérêts de la médecine vétérinaire. Chaque année, l'ACMV est fière de reconnaître des personnes et des groupes pour leurs contributions exceptionnelles à la médecine vétérinaire. Visitez le veterinairesauCanada.net pour en apprendre davantage à propos de l'ACMV.

Personne-ressource : Tanya Frye, gestionnaire par intérim, Communications et relations publiques
L'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV)
613-236-1162, poste 128 ou tfrye@cvma-acmv.org

**One Profession, One Strong Voice.
Une profession, une seule voix.**

canadianveterinarians.net
veterinairesauCanada.net

 CanadianVeterinaryMedicalAssociation
 @CanVetMedAssoc • @Assoccanmedvet